

Concept de formation postgraduée

Spécialiste en chirurgie

CHVR – Sites Sierre, Sion, Martigny

Version : Mars 2020 / pl-jz

Table des matières

1.	Introduction.....	4
1.1	Bases.....	4
2.	Offre de formation postgraduée de l'établissement.....	4
2.1	Classification du service de chirurgie du CHVR comme établissement FP....	4
2.2	Offre de formation postgraduée de l'établissement.....	5
2.2.1	Chirurgie.....	5
2.2.2	Formations approfondies en chirurgie :.....	5
2.2.3	Autres reconnaissances de FP au sein des services chirurgicaux :.....	5
2.2.4	Autres spécialités chirurgicales.....	5
2.2.5	Spécialités non chirurgicales.....	5
2.2.6	Cursus Romand de Médecine Générale en Valais.....	5
3.	Structure de l'hôpital et des services, rotations.....	6
3.1	Services et unités constituant le Pôle "chirurgie".....	7
3.2	Hôpital.....	8
3.3	Rotations.....	8
3.3.1	Rotations internes.....	8
3.3.2	Collaboration entre centres de FP.....	9
3.4	Responsabilité.....	9
3.5	FP interne structurée.....	9
4.	Places de formation.....	9
4.1	Places de formation "spécialiste en chirurgie".....	10
4.2	Places pour une formation chirurgicale.....	10
4.3	Autres places de formation.....	10
4.3.1	Places FP pour candidats à une autre spécialité chirurgicale.....	10
4.3.2	Places FP pour candidats à une spécialité non chirurgicale.....	10
5.	Places non destinées à la FP.....	10
6.	Formateurs.....	10
7.	Organisation de la FP.....	10
7.1	Candidats spécialistes en chirurgie.....	10
7.2	Candidats à une autre spécialité chirurgicale.....	11
7.3	Candidats à une FP non chirurgicale.....	11
7.4	Contrat de formation postgraduée.....	11
8.	Contenu de la FP des candidats spécialistes en chirurgie.....	11
8.1	Tutorat.....	11
8.2	Buts de formation bloc A (1 ^{ère} et 2 ^e année).....	11
8.2.1	Théorie.....	12
8.2.2	Pratique.....	12
8.2.3	Comportement.....	13
8.2.4	Examens.....	13
8.2.5	Cours de perfectionnement.....	13
8.3	Buts de formation bloc B (3 ^e et 4 ^e année).....	13
8.3.1	Théorie.....	13
8.3.2	Pratique.....	13
8.3.3	Comportement.....	15
8.3.4	Examens.....	15

8.3.5	Cours de perfectionnement	15
8.4	Buts de formation bloc C (5 ^e et 6 ^e année).....	15
8.4.1	Théorie.....	15
8.4.2	Pratique.....	16
8.4.3	Comportement	17
8.4.4	Examens	17
8.4.5	Cours de perfectionnement	17
9.	Contenu de la FP des candidats à une autre spécialité chirurgicale	17
10.	Contenu de la FP des candidats à une discipline non chirurgicale.....	18
11.	Evaluation.....	18
12.	Annexes	19
	Annexe 1 : Protocole d'évaluation.....	20
	Annexe 2 : Liste de Conventions de réseau FP avec le service de chirurgie.....	22
	Annexe 3 : Programmes hebdomadaires des colloques	23
	Annexe 4 : Liste des colloques de formation des autres services du CHVR.....	24
	Annexe 5 : Liste des médecins-cadres formateurs (voir détail point 3.1).....	25
	Annexe 6 : Contrat de formation postgraduée.....	26

1. Introduction

La formation postgraduée définit l'activité déployée par tout médecin venant de terminer avec succès ses études de médecine, en vue d'acquérir un titre de spécialiste (et/ou une attestation de formation approfondie) comme certificat de capacité dans la discipline concernée. Les définitions, la structure et le contenu de la formation postgraduée (ci-après FP) pour l'acquisition du titre de spécialiste en chirurgie sont décrits dans le programme de FP correspondant.

Selon l'article 41 de la réglementation pour la formation postgraduée (RFP), le responsable de l'établissement de FP est tenu d'établir un concept de FP. Celui-ci représente un des trois piliers du contrôle de qualité de la FP qui sont les suivants :

1. Appréciation annuelle de l'établissement de FP par les médecins en formation,
2. Concept de FP structuré des établissements de FP,
3. Visites cliniques (tous les 7 ans ou lors d'un changement de responsable de l'établissement de FP).

Le concept de FP détaille les phases de FP de manière structurée pour le candidat aussi bien que pour l'établissement de FP. Il représente donc une base de planification et de contrôle afin de permettre le déroulement complet de la FP dans les temps impartis. Ce concept de FP décrit la FP pour l'acquisition du titre de spécialiste en chirurgie.

1.1 Bases

- Réglementation pour la formation postgraduée (RFP) de l'ISFM/FMH du 21.06.2000 (dernière révision 28.09.2017).
- Catalogue des objectifs de formation du 22.05.2014.
- Programmes de formation de spécialiste en chirurgie: "Spécialiste en chirurgie y compris formations approfondies" du 01.07.2006 (dernière révision 16.06.2016).
- Programme de formation de spécialiste en chirurgie vasculaire du 01.01.2015.
- Programme de formation de spécialiste en chirurgie thoracique du 01.01.2015.
- Nombre de places d'assistants/chefs de clinique accordé par l'hôpital
- Contrat et statut des médecins assistants et chefs de clinique valaisans.

2. Offre de formation postgraduée de l'établissement

2.1 Classification du service de chirurgie du CHVR comme établissement FP

L'établissement FP multisite du service de chirurgie du Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR) possède les reconnaissances suivantes :

- Etablissement catégorie **A** pour la FP "spécialiste en chirurgie",
- Etablissement catégorie **V2** pour la formation approfondie en chirurgie viscérale,
- Etablissement catégorie **B** pour la formation en chirurgie thoracique.

2.2 Offre de formation postgraduée de l'établissement

Le service de chirurgie du CHVR propose par conséquent les programmes de FP suivants :

2.2.1 Chirurgie

Spécialiste en chirurgie : Catégorie A (4 ans) (FP en réseau, voir plus loin)
Spécialiste en chirurgie thoracique : catégorie **B (1 an)**

2.2.2 Formations approfondies en chirurgie :

Chirurgie viscérale : catégorie **V2 (2 ans)**

2.2.3 Autres reconnaissances de FP au sein des services chirurgicaux :

De plus, certains services reconnus offrent les formations suivantes :

- Chirurgie orthopédique et traumatologie : **B1**
- Neurochirurgie : **C (1 an)**
- ORL : **C (1 an)**
- Chirurgie plastique et reconstructive : **B (1 an)**
- Chirurgie de la main : **B (3 ans)**
- Chirurgie vasculaire : catégorie **B (1 3/4 an)**

2.2.4 Autres spécialités chirurgicales

Période de FP spécifique pour les candidats au titre de spécialiste d'une autre discipline chirurgicale/opératoire (1 an).

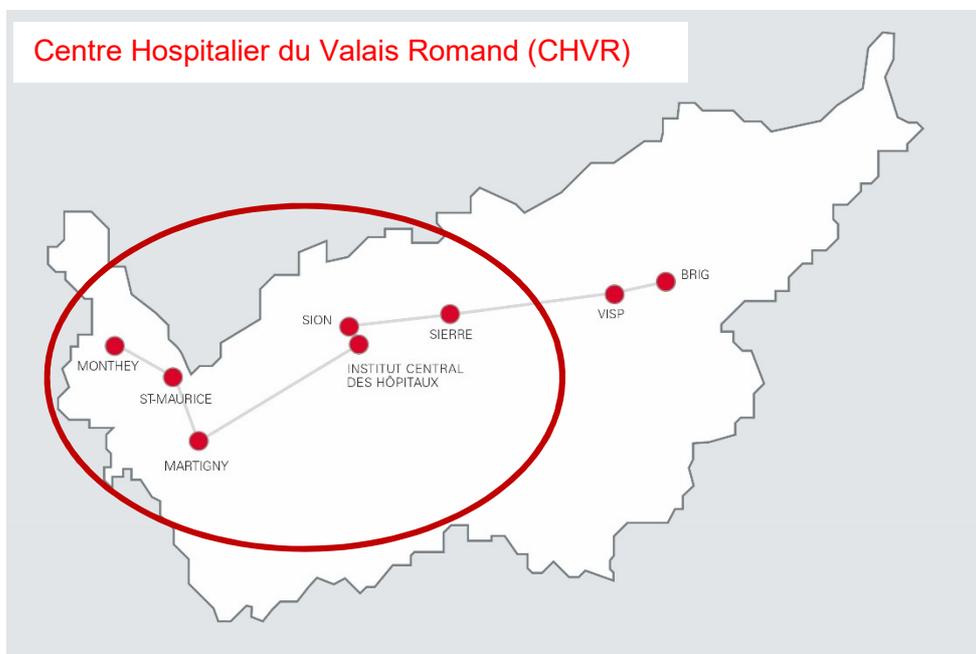
2.2.5 Spécialités non chirurgicales

Période de FP spécifique pour les candidats au titre de spécialiste d'une discipline non chirurgicale/opératoire.

2.2.6 Coursus Romand de Médecine Générale en Valais

Intégration de l'offre en FP pour les futurs médecins généralistes.

3. Structure de l'hôpital et des services, rotations



L'Hôpital du Valais, structure cantonale regroupant l'ensemble des sites hospitaliers du canton, est divisé en quatre entités :

- Le Centre Hospitalier du Valais Romand (CHVR),
- Le Centre Hospitalier du Chablais (CHC), établissement intercantonal Valais-Vaud,
- Le Spitalzentrum Oberwallis (SZO), pour la partie germanophone du canton,
- L'Institut Central des Hôpitaux (ICH), qui fournit les prestations de laboratoire, de pathologie tout en accueillant le service des maladies infectieuses, la banque de sang, le service d'informatique, l'Observatoire Valaisan de la Santé et le Registre Valaisan des tumeurs.

Le CHVR lui-même est un établissement multisite regroupant les hôpitaux de Sion, Sierre et Martigny. Il fait partie de l'Hôpital du Valais.

Le CHVR est doté de sa propre Direction médicale, sous l'autorité de la Direction Générale de l'Hôpital du Valais. Sur le plan de l'organisation médicale, il est divisé en 10 Pôles médico-soignants, la plupart multisites :

1. Psychiatrie - Psychothérapie
2. Gériatrie
3. Médecine
4. Cœur-Vaisseau-Cerveau
5. Oncologie
6. Chirurgie
7. Orthopédie - Réadaptation
8. Gynécologie – Obstétrique
9. Enfant
10. Services transversaux

Les blocs opératoires du CHVR sont répartis sur Sierre, Sion et Martigny où sont pratiquées env. 12000 interventions chirurgicales par année.

3.1 Services et unités constituant le Pôle "chirurgie"

Le Pôle "chirurgie" du CHVR est formé de 6 services multisites.

Service de chirurgie générale (y compris unités viscérale et thoracique)

Médecins-chefs	Dr B. Guendil, Dr P. Richard, Dr M. Christodoulou
Médecins adjoints	Dr I. Fournier, Dr M. Winckler
Médecins hospitaliers	Dr I. Rotas, Dre Ch. Maurus, Dr C. Apestegui, Dr G. Cito
Médecin consultant	Prof. H.-B. Ris, Dr J.-Y. Perentes,
Unité chirurgie viscérale	Dr I. Fournier, Dr M. Winckler
Unité chirurgie thoracique	Dr M. Christodoulou, , Prof. H.-B. Ris, Dr J.-Y. Perentes

Service de neurochirurgie

Médecins-chefs	Dr J.-Y. Fournier, Dr A. R. Kurzbuch
----------------	--------------------------------------

Service d'ORL

Médecin-chef	Dr S. Bouayed
Médecins adjoints	Dre A. Escher, Dr B. Hallak
Médecin agréé	Dre V. Crescentino, Dr J. Dabiri
Médecins consultants	Dr J.-P. Bühler, Dr N. Guinand, Dr F. Olivier

Unité Maxillo-faciale

Médecins agréés	Dr S. Loretan, Dr A. Martinez, Dr D. Domig
-----------------	--

Service d'Ophtalmologie

Médecin-chef	Dre A. Navarro
Médecins adjointes	Dre A. Favard, Dre C. Roux-Lelièvre

Service d'urologie

Médecins-chefs	Dr N. Defabiani, Dr R. Müller
Médecins agréés	Dr G. Azoulai, Dr J. Schwartz, Dr A. Sermier

Dans la FP "spécialiste en chirurgie", deux ans ou plus peuvent être reconnus dans des disciplines chirurgicales spécialisées (chirurgie cardiaque et vasculaire thoracique, chirurgie thoracique, chirurgie vasculaire, chirurgie pédiatrique, chirurgie maxillo-faciale, chirurgie de

la main, neurochirurgie, chirurgie orthopédique et traumatologique de l'appareil locomoteur, chirurgie plastique et reconstructive, urologie).

3.2 Hôpital

Les 26 assistants engagés par le Pôle de chirurgie du CHVR sont répartis dans toutes les disciplines opératoires hormis la gynécologie-obstétrique et la chirurgie pédiatrique, faisant partie du secteur « mère-enfant ». Deux chirurgiens pédiatriques, membres du Pôle Enfant, pratiquent la chirurgie pédiatrique au CHVR.

Le service des soins intensifs, institution pluridisciplinaire, prend en charge à Sion tous les patients du secteur chirurgical nécessitant un séjour aux soins intensifs. Il assure également les prises en charge médicales des patients en milieu de soins continus, sur le site de Sion. Un certain nombre d'assistants engagés par le pôle de chirurgie ont la possibilité de faire un tournus de 6 mois.

Notre Institution est reconnue comme Trauma Center. Les assistants ont également la possibilité de faire un tournus dans le service des urgences sur le site de Sion.

3.3 Rotations

3.3.1 Rotations internes

Pour la FP des candidats spécialistes en chirurgie, les rotations suivantes sont prévues au sein de l'établissement :

- Chirurgie générale (y compris viscérale et thoracique)
- Chirurgie vasculaire
- Orthopédie et traumatologie
- Chirurgie plastique, reconstructive et de la main
- Urologie
- Neurochirurgie
- Chirurgie cardiaque et des gros vaisseaux thoraciques
- ORL

Ces services, tous multisites, regroupent l'essentiel du spectre formatif nécessaire au candidat chirurgien. Une rotation adéquate des candidats est organisée entre le site de Sion où se concentrent les urgences, la chirurgie lourde et les patients morbides et les autres sites où se trouvent la plupart des activités du service d'orthopédie-traumatologie (site de Martigny), d'urologie et de chirurgie plastique-reconstructive et de la chirurgie de la main (site de Sierre).

Sur le site de Sierre, se pratique également la chirurgie générale simple, tandis que sur celui de Martigny se trouve l'ophtalmologie. Ce sont sur ces deux derniers sites que se pratique l'essentiel de la chirurgie ambulatoire.

Par ailleurs, des postes de rotation sont constamment disponibles pour les assistants :

- 3 postes dans le service des soins intensifs et soins continus

- 6 postes dans le service des urgences.

Les rotations ont lieu tous les six mois. En fonction de l'orientation future et/ou de l'avancement du candidat, une période de douze mois dans un même service peut également être envisagée, voire au-delà pour des cas particuliers.

3.3.2 Collaboration entre centres de FP

Nous entretenons d'excellentes collaborations entre les différents hôpitaux universitaires de proximité (CHUV, HUG, Inselspital) permettant ainsi d'étendre l'offre de FP. Grâce à une rotation coordonnée entre nos partenaires, les candidats spécialistes en chirurgie peuvent :

- Acquérir le catalogue opératoire des blocs A et B dans le temps imparti.
- Compléter leur catalogue opératoire du bloc C au moment opportun.
- Satisfaire les exigences scientifiques requises.
- Amorcer la FP d'une formation approfondie.
- Permettre au candidat qui possède le titre de spécialiste en chirurgie d'obtenir le volume opératoire exigé afin d'acquérir la formation approfondie en chirurgie viscérale ou en chirurgie générale et d'urgence.

3.4 Responsabilité

Le Dr Philippe Richard est responsable de la FP « spécialiste en chirurgie » de notre établissement. Il organise et garantit les rotations dans les différents services/sites impliqués afin que les programmes de FP prévus puissent être acquis.

3.5 FP interne structurée

- Programme hebdomadaire avec points fixes de FP (cf. annexe 4).
- Tous les médecins en formation sont invités à suivre les diverses manifestations de formation postgraduée organisées dans notre Institution dont la liste fait l'objet d'une distribution hebdomadaire. Ils sont également encouragés à suivre les formations postgraduées organisées par les universités voisines.

En plus, sont à disposition :

- Une bibliothèque online avec des titres choisis.
- Une bibliothèque librement accessible, avec bibliothécaire (à la Clinique Romande de Réadaptation, établissement voisin dans le complexe hospitalier du site de Sion).
- Un accès Internet et des places de travail multimédia dans chaque bureau d'assistants.
- Plusieurs installations de téléconférence.

4. Places de formation

Seules les périodes effectuées par des détenteurs de postes FP officiels sont reconnues pour la FP au titre de spécialiste en chirurgie. Chaque clinique doit déterminer le nombre de places FP sur la base du programme FP de chirurgie et de la RFP de la FMH.

4.1 Places de formation "spécialiste en chirurgie"

Le Pôle de chirurgie engage 26 assistants pour les différents tournus, dont 8 pour le service de chirurgie générale. Parmi ceux-ci, un certain nombre variable selon le profil des candidatures est évalué en vue d'une éventuelle formation en chirurgie. De plus, le service de chirurgie générale dispose de 4 postes de chefs de clinique/chefs de clinique adjoints.

4.2 Places pour une formation chirurgicale

Parmi les places de FP, certains postes peuvent être occupés en vue de l'obtention d'une formation approfondie (leur nombre étant adapté selon les besoins) :

- Pour la formation approfondie en chirurgie viscérale
- Pour la formation en chirurgie thoracique

4.3 Autres places de formation

4.3.1 Places FP pour candidats à une autre spécialité chirurgicale

Nous mettons à disposition des places de FP pour l'obtention d'un titre de spécialiste dans d'autres disciplines opératoires (par exemple chirurgie orthopédique, chirurgie plastique et reconstructive, neurochirurgie, ORL, urologie, gynécologie, etc.) ou orientation en vue d'une possible activité future dans un domaine opératoire ou invasif.

4.3.2 Places FP pour candidats à une spécialité non chirurgicale

Des places de formation postgraduée pour les futurs généralistes ou spécialistes dans un domaine non opératoire sont également à disposition (urgentistes, intensivistes)

5. Places non destinées à la FP

En dehors des places de FP et des postes de chef de clinique, médecin-agréé, médecin-adjoint et médecin-chef, nous avons des postes de médecin hospitalier.

6. Formateurs

La liste des médecins cadres formateurs est établie dans l'annexe 5.

7. Organisation de la FP

7.1 Candidats spécialistes en chirurgie

La formation postgraduée dure six ans et se compose de trois blocs de deux ans :

Bloc A	formation de base
Bloc B	« chirurgie courante »
Bloc C	autres interventions de la liste des opérations, se recoupant éventuellement avec la formation approfondie

De ceci, notre établissement reconnu de catégorie A offre :

- Bloc A
- Bloc B
- Bloc C
- Rotation de 6 mois en médecine intensive

7.2 Candidats à une autre spécialité chirurgicale

L'organisation de cette FP se base sur le programme FP de la société faïtière correspondante. En règle générale, nous offrons une période de FP de 1-2 ans à ces candidats. Une durée plus courte est également possible.

7.3 Candidats à une FP non chirurgicale

L'organisation de la formation se base sur le programme FP de la société faïtière correspondante. La durée d'engagement est de 1-2 ans, en fonction des besoins de la clinique ainsi que des prescriptions régissant l'obtention du titre de spécialiste recherché. C'est dans cette catégorie que s'inscrivent les assistants du cursus valaisans de médecine interne générale.

7.4 Contrat de formation postgraduée

Un contrat de formation postgraduée est établi par le responsable de l'établissement FP « chirurgie » du CHVR à l'issue du 3^e mois d'activité du médecin assistant. Le but principal est de déterminer les objectifs de formation (cf. annexe 6).

8. Contenu de la FP des candidats spécialistes en chirurgie

Ce paragraphe définit le contenu de l'instruction du candidat pour chaque année de FP. Afin d'équilibrer la formation, une répartition des candidats est effectuée entre les blocs A, B et C. Une coordination entre chefs de clinique et médecins cadres a lieu afin que chaque candidat puisse remplir au mieux le catalogue opératoire exigé dans le temps imparti (qui a besoin de quelle opération, qui doit être pris en compte, etc.).

8.1 Tutorat

Dans chaque service du tournus décrit sous chiffre 3.3 ainsi que sur chaque site, les tuteurs sont les médecins cadres (yc médecins hospitaliers).

8.2 Buts de formation bloc A (1^{ère} et 2^e année)

Tutorat :

- Médecins cadres.
- Médecins hospitaliers.
- Chefs de clinique adjoints et chefs de clinique.
- Candidats à la formation du bloc C.

8.2.1 Théorie

- Connaissances diagnostiques et thérapeutiques de base de la chirurgie générale, particulièrement en ce qui concerne le traitement des patients hospitalisés avec des pathologies chirurgicales courantes (par exemple équilibre hydro-électrolytique post-opératoire) aussi bien que les investigations et le traitement des cas urgents présentant une pathologie simple (par exemple abdomen aigu).
- Maîtrise des travaux administratifs routiniers (ordonnances, formulaires internes, rapports, lettres de sortie, saisies des données, codification).
- Travail scientifique : connaissance des principes de l'« evidence based medicine ».

8.2.2 Pratique

- Maîtriser les techniques d'examen de base de la chirurgie générale (à l'exclusion des examens spéciaux à l'aide d'instruments tels que proctoscopie et Doppler).
- Procéder à un examen clinique compétent et à une première appréciation.
- Connaître et mettre en œuvre les premières mesures chez les patients urgents (y compris les mesures immédiates qui permettent de sauver la vie).
- Présenter un cas clinique de manière claire et concise.
- Accompagner un étudiant stagiaire.
- Travaux scientifiques : capacité de se procurer et d'analyser de manière critique de la littérature, capacité à rédiger un résumé.
- Eventuellement passage de six mois en médecine intensive.

Catalogue opératoire

1^{ère} année :

- Traitement de plaie, débridement.
- Suture cutanée.
- Incision d'abcès.
- Excision cunéiforme selon Kocher.
- Boursectomie.
- Biopsies, excision de tumeur (cutanée, sous-cutanée).
- Traitement conservateur des fractures, réduction aux membres supérieurs et inférieurs, extension, contention plâtrée.
- Ablation du matériel d'ostéosynthèse (vis, broches).

2^e année :

- Appendicectomie.
- Cure de hernie par voie conventionnelle (inguinale, épigastrique, ombilicale).
- Kyste sacro-coccygien.
- Hydrocèle.
- Circoncision, paraphimosis.
- Drainage selon Bülau.
- Opération des varices et autres interventions veineuses.
- Ablation du matériel d'ostéosynthèse (plaques, clous).

8.2.3 Comportement

- Entretenir un contact courtois avec le patient et sa famille.
- Créer un climat de confiance entre le patient et le médecin.
- S'intégrer dans un team hiérarchisé aux fonctions diverses.
- Démontrer une capacité d'analyse critique de soi-même.

8.2.4 Examens

La réussite de l'examen de base après deux ans est une condition à la promotion dans le bloc B FP.

8.2.5 Cours de perfectionnement

- Cours de plâtre.
- Cours de base ostéosynthèse.
- Eventuellement cours de base laparoscopie.
- Participation à au moins un congrès annuel de la SSC (3 sont nécessaires pour toute la période FP).
- Participation à 1-2 manifestation(s) de formation continue reconnue(s) par la SSC (4 sont nécessaires pour toute la période FP).

8.3 Buts de formation bloc B (3^e et 4^e année)

Dans cette période de la FP, le candidat est engagé dans les Unités d'hospitalisation, aux Urgences (6 mois sont nécessaires sur toute la durée de la FP) ainsi qu'à l'hôpital de jour et si possible dans les consultations de la policlinique.

Tutorat :

- Médecins cadres.
- Médecins hospitaliers.
- Chefs de clinique adjoints ou chefs de clinique spécialistes FMH.

8.3.1 Théorie

- Connaissances théoriques de l'anatomie, de la physiologie, de la physiologie pathologique et de la pathologie nécessaires en chirurgie.
- Connaissance de la pharmacothérapie qui concerne la chirurgie.
- Connaissance des principes de chirurgie oncologique.
- Connaissance des principes du traitement du sepsis, en particulier abdominal.
- Connaissance de l'interprétation radiologique.
- Connaissances scientifiques : Concept de base de l'analyse de la littérature (étude prospective vs rétrospective, randomisation, taille des échantillons, biais...).

8.3.2 Pratique

- Prescription des examens complémentaires adéquats chez les patients électifs et urgents.
- Passage de trois mois en médecine intensive si pas fait dans le bloc A.

- Diagnostic et traitement des complications courantes, telles qu'iléus post-opératoire, hypovolémie, infection de site opératoire, thrombose, embolie pulmonaire, autre complication systémique, ...
- Maîtrise des méthodes de traitement conservateur des fractures.
- Suivi post-opératoire des interventions chirurgicales courantes selon les standards actuels.
- Introduction des nouveaux candidats à la FP (bloc A) dans les tâches administratives et cliniques de routine.
- Accompagnement des étudiants stagiaires.
- Supervision des candidats à une FP non chirurgicale.
- Travaux scientifiques : Présentation d'au moins une communication ou un poster à une manifestation scientifique nationale.

Catalogue opératoire :

Les interventions des blocs A et B selon catalogue FMH devraient être terminées à la fin de la quatrième année.

3^e année

- Excision de ganglions lymphatiques.
- Gynécomastie.
- Biopsie profonde (mammaire ou autre).
- Laparoscopie diagnostique.
- Laparotomie exploratrice et pour drainage.
- Cholécystectomie (conventionnelle/laparoscopique).
- Appendicectomie (conventionnelle/laparoscopique).
- Cure de hernie incisionnelle.
- Ostéosynthèse simple (malléole, radius distal).
- Cure de lésions simples de la main (moignon, suture des tendons extenseurs).
- Port-à-cath.
- Petite amputation (orteil).

4^e année

- Entérotomie.
- Résection et anastomose de l'intestin grêle.
- Colostomie et fermeture de colostomie.
- Hémicolectomie droite.
- Interventions gastriques simples (excision d'ulcère, pyloroplastie, gastro-entérostomie).
- Trachéotomie.
- Cure d'hémorroïdes, abcès péri-anaux.
- Opération lors de torsion testiculaire.
- Cryptorchidie.
- Cystostomie.
- Thrombectomie.
- Transplantation cutanée libre.
- Ostéosynthèse des os longs (fixation interne et externe).
- Chirurgie de la main élective simple (fracture, tunnel carpien).

- Suture de tendon d'Achille.

8.3.3 Comportement

- Créer un contact courtois avec le patient et sa famille.
- Générer un climat de confiance entre patient et médecin, également dans des situations particulières (urgences, complications, conflits, don d'organes, etc.).
- Contribuer activement à la résolution des problèmes dans un team.
- Communiquer activement avec les médecins traitants et autres spécialistes.
- Résister au stress.
- Communiquer avec les partenaires extérieurs à l'hôpital, le personnel de l'administration et des assurances.

8.3.4 Examens

Aucun.

8.3.5 Cours de perfectionnement

- Cours de laparoscopie et de viscérosynthèse.
- Cours d'ostéosynthèse.
- Participation à au moins un congrès annuel de la SSC (3 sont nécessaires pour toute la FP).
- Participation à 1-2 cours de formation reconnu(s) par la SSC (4 sont nécessaires pour toute la FP).

8.4 Buts de formation bloc C (5^e et 6^e année)

Engagement préférentiel en salle d'opération afin de pouvoir compléter le catalogue opératoire. Formation complémentaire dans les techniques d'examen particulières et engagement correspondant dans les consultations spécialisées.

De plus, une formation approfondie peut être initiée conjointement avec l'exécution du bloc C, dans les domaines de la chirurgie générale et traumatologie, de la chirurgie viscérale ou de la chirurgie vasculaire.

Tutorat :

- Médecin cadre.
- Médecins hospitaliers.
- Chef de clinique spécialiste FMH.

8.4.1 Théorie

- Maîtriser les indications opératoires et choisir la technique opératoire appropriée.
- Connaître les indications aux examens spécialisés.
- Connaître les principes de la chirurgie de la main.
- Connaître les principes de la chirurgie vasculaire (y compris chirurgie veineuse et embolectomie).

- Connaître les principes fondamentaux des spécialités chirurgicales (par exemple urologie, orthopédie, chirurgie thoracique, oncologie, infectiologie).
- Connaître les principes de base de la chirurgie plastique.
- Connaître les complications et leurs traitements.
- Connaître les principes de la médecine intensive.
- Connaître l'imagerie (sonographie, CT, IRM, scintigraphie).
- Connaître les principes de la médecine de catastrophe.
- Reconnaître les problèmes sociaux et psychosomatiques; prendre les mesures nécessaires.
- Etablir un plan de traitement dans les situations complexes.
- Connaître les méthodes de contrôle de qualité.
- Reconnaître les aspects juridiques et éthiques en clinique.
- Connaître les structures, devoirs et buts de la SSC et des sociétés de spécialistes chirurgicales.

8.4.2 Pratique

- Maîtriser toutes les interventions prévues dans le programme FP pour les spécialistes en chirurgie.
- Maîtriser le traitement et la surveillance postopératoire.
- Maîtriser le diagnostic des urgences.
- Maîtriser le traitement des complications postopératoires.
- Etre capable de définir des priorités lors du triage des patients urgents, en particulier reconnaître et traiter les situations de menace vitale chez les polytraumatisés selon ATLS.
- Maîtriser le traitement du syndrome des loges.
- Pratiquer les examens effectués fréquemment dans les consultations spécialisées (par exemple proctoscopie, Doppler...).
- Donner des cours de formation aux étudiants et au personnel paramédical.
- Participer activement à des discussions, colloques et cours de perfectionnement pour médecins.

Catalogue opératoire :
(Complément du catalogue opératoire)

- Thyroïdectomie.
- Mastectomie avec évidement axillaire.
- Chirurgie thoracique simple (thoracotomie, pleurodèse par thoracoscopie).
- Voies biliaires/pancréas (une partie de l'opération).
- Résection gastrique distale.
- Splénectomie.
- Opération simple du foie (kyste, biopsie).
- Résection colique gauche.
- Grandes et petites amputations.
- Opération lors de lésion récente des grosses articulations ainsi que lors de fractures juxta-articulaires.
- Plastie spongieuse.

- Prothèse de la tête fémorale.
- Opération de la main (à l'exclusion des traitements de plaie simple).
- Opération des tendons et des nerfs.
- Opération des gros vaisseaux et des artères périphériques.
- Embolectomie.

8.4.3 Comportement

- Conduire l'entretien informatif préopératoire et obtenir le consentement éclairé.
- Communiquer les mauvaises nouvelles avec tact et compétence en tenant compte de l'environnement psychosocial du patient.
- Faire preuve d'un comportement correct, collégial et constructif au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

8.4.4 Examens

Examen professionnel de spécialiste en chirurgie.

8.4.5 Cours de perfectionnement

- Cours ATLS.
- Cours ALS.
- Cours avancé d'ostéosynthèse.
- Cours avancé de laparoscopie.
- Cours de radioprotection.
- Participation à au moins un congrès annuel de la SSC (3 sont nécessaires pour la totalité de la FP).
- Participation à 1-2 cours de formation reconnu(s) par la SSC (4 sont nécessaires pour la totalité de la FP).
- Cours de perfectionnement (radiologie à haute dose) selon chiffre 7 du programme FP spécialiste en chirurgie.

9. Contenu de la FP des candidats à une autre spécialité chirurgicale

FP pour l'obtention du titre de spécialiste dans une autre discipline opératoire (par exemple chirurgie orthopédique, chirurgie plastique et reconstructive, neurochirurgie, ORL, urologie, gynécologie, etc.) ou dans l'optique d'une activité future invasive. La préférence est donnée aux candidats bénéficiant déjà d'une place de formation dans la discipline correspondante. Les candidats visant une option chirurgicale, mais pas encore déterminés au sujet d'une spécialité précise, peuvent également être pris en compte. Le cas échéant, une appréciation de leurs capacités à effectuer une carrière opératoire est faite après une année, au maximum deux ans.

Buts résumés :

- Réussite de l'examen de base.
- Le programme de ces candidats recouvre celui du bloc A de la FP pour les spécialistes en chirurgie. La répartition des interventions est faite sans droit prioritaire entre les futurs chirurgiens et les futurs spécialistes opératoires.
- Autres buts selon les programmes FP des disciplines chirurgicales concernées.

10. Contenu de la FP des candidats à une discipline non chirurgicale

Formation postgraduée des futurs généralistes et spécialistes non chirurgicaux (en règle générale une année).

Buts résumés :

- Accent mis sur la prise en charge pré- et post-opératoire ainsi que sur la chirurgie d'urgence.
- Surveillance par un candidat chirurgien (dès le bloc B).

Les candidats à une discipline non opératoire n'effectuent pas d'interventions, hormis celles qui sont prescrites dans leur programme spécifique. Ils pratiquent la "chirurgie du généraliste" :

- Anesthésie locale.
- Travail avec l'amplificateur de brillance.
- Traitement de plaies.
- Ablation de corps étrangers.
- Incision d'abcès.
- Excision de petites tumeurs cutanées et sous-cutanées.
- Réduction et fixation de fractures et luxations.
- Plâtres et autres contentions.
- Ponctions veineuses et mise en place de perfusions.
- Mise en place de sondes vésicales.
- Ponctions articulaires.

Autres buts selon les programmes de FP des disciplines concernées.

11. Evaluation

Chaque candidat en FP est évalué au moins deux fois par année selon des critères de compétences spécifiques (y compris catalogue opératoire), de compétences personnelles et de compétences sociales (cf. annexe 1). L'évaluation a pour but de relever les points forts et les points faibles du candidat, de contrôler les progrès de la FP et de fixer les buts pour la prochaine période.

L'entretien d'évaluation est mené au moins une fois par année par le chef de l'établissement FP.

Pour valider son stage, le médecin en formation remplit son logbook conjointement avec le médecin responsable de la formation et en collaboration avec les médecins cadres des services concernés par les rotations.

12. Annexes

Annexe 1	Protocole d'évaluation.
Annexe 2	Liste des conventions de réseau FP avec le service de chirurgie.
Annexe 3	Programme hebdomadaire des colloques du service de chirurgie générale et du service de chirurgie vasculaire.
Annexe 4	Liste des colloques de formation des autres services du CHVR.
Annexe 5	Liste des médecins cadres formateurs.
Annexe 6	Contrat de formation postgraduée.

Annexe 1 : Protocole d'évaluation

Evaluation intermédiaire (annexe 6)

(inspiré du protocole d'évaluation FMH)

3 mois 6 mois ≥ 9 mois

+ Données personnelles		Nom <input type="text"/>	Prénom <input type="text"/>	Age <input type="text"/>				
Compétences techniques					Oui	En partie	non	Non évalué
	Capacité d'assimilation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	Connaissances et mise en application	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	Approche méthodique et centrée sur le problème	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	Contact et relation de confiance	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input checked="" type="checkbox"/>
	Conduite de l'entretien avec les patients, leurs proches et d'autres personnes concernées	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
	Anamnèse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
	Examen clinique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
	Diagnostic, Pronostic	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
	Thérapie, prise en charge des patients	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
	Urgences	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
	Etablissement de protocoles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
	Compétences propres à la discipline	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				<input type="checkbox"/>
Comportement dans le travail	Engagement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	Efficacité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	Autonomie, confiance en soi, capacité décisionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	Résistance aux surcharges et au stress	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	Fiabilité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	Soin, ordre, propreté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
Comportement au sein d'une équipe	En général	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	Face aux confrères et consœurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	Face aux membres d'autres professions médicales	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				
	Face aux supérieurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>				

□

Annexe 2 : Liste de Conventions de réseau FP avec le service de chirurgie

Chirurgie thoracique - CURT		HUG – CHUV
Chirurgie viscérale		HUG

Annexe 3 : Programmes hebdomadaires des colloques

Service de chirurgie générale (yc unités thoracique et viscérale)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
07h15	Rapport	Formation postgraduée selon programme yc mortalité & morbidité	Rapport	Rapport	Pli opératoire	
07h45						
07h30						
07h45						
08h00				Formation postgraduée selon programme		Rapport
08h15						
08h30						
09h00						
09h15				Grande visite		
09h30						
10h00						
10h30						
11h00						
11h30						
12h00						
12h30						
13h00						
13h30						
14h00						
14h30						
15h00						
15h30						
16h00		Oncologie viscérale				
16h30						
17h00				Onco thoracique	Centre HBP	
17h30		1 x mois Formation chirurgie viscérale en visio avec HUG				
18h00						
18h30						
19h00						

Colloques multidisciplinaires	Colloque de formation
Rapport	Visite

Annexe 4 : Liste des colloques de formation des autres services du CHVR.

Possibilité d'accès aux programmes de formation postgraduée des autres services du CHVR (médecine interne, pédiatrie, anesthésiologie...) :

Colloques multidisciplinaires :

- Colloques « cours d'introduction à la médecine intensive »
- Colloques multidisciplinaires avec les Soins Intensifs, le service d'anesthésie et le service de chirurgie (1 x/mois)

Colloque de formation postgraduée « Chirurgie vasculaire »

- Colloque « carotides » tous les lundis
- Colloque vasculaire tous les mardis
- Colloque hebdomadaire : les mardis à 7h15
- Pli opératoire : tous les mardis

Colloques de formation postgraduée « Chirurgie Cardiaque » :

- Visioconférence CHUV (1 x par mois)

Colloques de formation postgraduée « ORL » :

- Colloques multidisciplinaires d'oncologie : les mardis à 15h00
- Visioconférence avec le CHUV : les jeudis, selon programme
- Manifestations ponctuelles

Colloques de formation postgraduée « Neurochirurgie » :

- Colloques hebdomadaires : les mardis à 7h30
- Colloque quotidien de neuroradiologie à 15h30

Colloques de formation postgraduée « Orthopédie-Traumatologie » :

- Colloques hebdomadaires : les mardis à 7h00 selon liste dossier « colloques »,
- Visioconférences quotidiennes Martigny/Sion à 7h30 : rapport de la nuit, des urgences, programmes du jour.
- Colloques MM (1 x tous les deux mois)

Colloques de formation postgraduée « chirurgie plastique et reconstructive » :

- Colloques hebdomadaires : les mardis à 7h30.
- Colloques de radiologie : tous les jours à 16h45.

A l'extérieur de l'hôpital, libre accès aux programmes de formation continue de la Société médicale du Valais. Accès régulier aux cours de perfectionnement des universités.

Annexe 5 : Liste des médecins-cadres formateurs (voir détail point 3.1)

Services	Médecins cadres formateurs
Chirurgie générale	Dr Guendil, Dr Richard, Dr Christodoulou, Dr Fournier, Dr Winckler, Dr Rotas, Dre Maurus, Dr Apestegui, Dr Cito, Prof. Ris, Dr Perentes.
Chirurgie vasculaire	Dr Haller, Dr Danzer, Dre Manzocchi Besson
Urologie	Dr Defabiani, Dr Müller, Dr Azoulai, Dr Schwartz, Dr Sermier.
Chirurgie cardiaque	Dr Delay, Dr Namasivayam.
Orthopédie et traumatologie	Dr PD Moor, Dr Schmid, Dr Perez, Dre Stanchina, Dr Zermatten, Dre Steffen, Dr Christofilopoulos, Dr Siegrist, Dr Seghrouchni.
Chirurgie plastique	Dr Zaugg, Dr Balagué, Dr Bali, Dr Hintermann, Dr Espinoza Kauer.
Neurochirurgie	Dr Fournier, Dr Kurzbuch.
ORL	Dr Bouayed, Dre Escher, Dr Hallak, Dre Crescentino, Dr Dabiri, Dr Bühler, Dr Guinand, Dr Olivier.
Unité maxillo-faciale	Dr Loretan, Dr Martinez, Dr Domig

Annexe 6 : Contrat de formation postgraduée

L'établissement de formation postgraduée de l'Hôpital du Valais (CHVR), reconnu en Chirurgie (A), formation approfondie en chirurgie viscérale (V2), chirurgie générale et traumatologie (ACU1), Chirurgie vasculaire (B), Chirurgie thoracique (B), convient avec :

Nom / Prénom

Date naissance

Adresse

du contrat de formation postgraduée suivant :

Activité de médecin en formation postgraduée en vue du titre de spécialiste en

Formation postgraduée

- Spécifique
- Chirurgie générale et traumatologie
- Chirurgie viscérale
- Chirurgie vasculaire
- Chirurgie thoracique
- Non spécifique (année à option)

Début du stage

Fin probable du stage

Taux d'occupation

100%

Temps de travail à 100%

50 heures par semaine, dont 3 heures par semaine de formation postgraduée structurée.

Formation postgraduée	<p>L'employeur s'engage à dispenser selon le logbook la formation postgraduée décrite dans le programme de formation spécifique définie à la page 1*. La participation à des sessions de formation postgraduée internes à raison de 3 heures est considérée comme temps de travail conformément au taux d'occupation convenu.</p> <p>Le médecin en formation s'engage à poursuivre activement sa formation postgraduée, à participer aux sessions de formation postgraduée et à tenir consciencieusement un logbook de la formation spécifique définie à la page 1*.</p>
Objectifs de formation postgraduée	<p>Des objectifs de formation spécifique définie à la page 1* correspondant au point 3 du « Programme de formation postgraduée** » FMH, sont déterminés avec le médecin en formation.</p> <p>** http://www.fmh.ch/fr/formation-isfm/domaines-specialises/titres-formation-postgraduee.html</p> <p>Des entretiens réguliers avec le médecin en formation permettront de vérifier si les objectifs de formation sont atteints. Les entretiens d'entrée, de suivi, d'évaluation et les Mini Cex en font partie. Si nécessaire, des mesures supplémentaires seront prises pour permettre au candidat d'atteindre les objectifs fixés.</p>
Objectifs particuliers définis :	<p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p>

*page 1 = rubrique formation postgraduée

Signature du responsable de l'établissement de formation

Signature du médecin en formation

Date